Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille
Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré
https://www.siaes.com https://www.sies.fr

Le temps perdu ...

Depuis plusieurs semaines de nombreux lycées sont bloqués par des lycéens et des militants politiques factieux. Le ***SIAES - SIES*** a, dès le début des blocages, pris ses responsabilités en dénonçant les artisans du chaos.

Le Ministre de l'Éducation nationale, les autres membres du gouvernement, les éditorialistes et les journalistes évoquent les revendications des lycéens qui participent aux blocages ou qui manifestent sans bloquer. Étrangement, il n'est jamais question des lycéens qui voudraient étudier (ce qui n'est pas incompatible avec le fait de partager certaines des revendications de leurs camarades qui participent aux blocages), ni des parents d'élèves qui s'inquiètent pour la suite de la scolarité et l'avenir de leur enfant privé de l'instruction à laquelle il a droit, ni des professeurs qui voudraient exercer leur métier normalement et sereinement dans une salle de classe et non à distance. Tous subissent la loi de quelques-uns, la loi de la rue, la loi du plus fort, qui s'impose quand l'État se montre faible. Cela est inadmissible en démocratie.

Dans certains établissements, les cours n'ont pas pu être dispensés depuis trois à quatre semaines et nul ne sait si les enseignements pourront reprendre normalement après les vacances de Toussaint, a fortiori après la guérilla urbaine et les pillages du 17 octobre auxquels est confronté le pays. D'aucuns revendiquent désormais un *« trimestre blanc »*… et pourquoi pas bientôt une *« année blanche »*.

La jeunesse a été profondément marquée par le confinement durant la pandémie de Covid-19. Les conséquences psychologiques désastreuses sur certains élèves commencent à être documentées. L'enseignement prodigué à distance, en dépit de l'implication et du mérite des professeurs, n'est pas aussi qualitatif qu'un cours en classe. Ce type d'enseignement a également contribué à accentuer les inégalités entre les élèves, notamment en fonction de la profession et de la catégorie socioprofessionnelle des parents, du nombre d'enfants dans le foyer, de l'équipement informatique et de la qualité de l'accès à internet. Une partie de cette jeunesse est aujourd'hui déscolarisée depuis des semaines ou contrainte de suivre, une nouvelle fois, un enseignement à distance dans des conditions parfois difficiles. Cet enseignement ne peut pas toujours être mis en oeuvre. De nombreux professeurs ont témoigné des perturbations durant leur cours en visioconférence (insultes, menaces, propos homophobes ou antisémites, apologie du terrorisme ...).

Les lycéens désireux de suivre une scolarité normale ne sont pas les seuls à subir le préjudice du temps d'enseignement perdu. Les collégiens scolarisés dans certaines cités scolaires bloquées sont également parfois privés de cours ou doivent se rendre dans leur établissement la peur au ventre. Les étudiants inscrits en section de technicien supérieur ou en classe préparatoire aux grandes écoles scolarisés dans des lycées bloqués voient leur année gravement compromise alors qu'ils avaient fourni des efforts importants pour accéder à ces filières. Tous sont gravement pénalisés par rapport aux élèves ou aux étudiants qui ont la chance de fréquenter un lycée qui n'est pas bloqué. Les élèves dont le niveau scolaire est le plus faible ou ceux issus de familles peu favorisées seront encore une fois lésés.

Lorsque les cours pourront reprendre, du temps d'enseignement sera encore perdu tant il sera ardu pour les professeurs de faire cours dans le calme avec certaines classes et d'obtenir le respect de la part des élèves qui ont participé aux blocages, aux émeutes urbaines et aux pillages, voire aux batailles rangées contre les forces de l'ordre.

Alors que l'École républicaine est à l'agonie et que son effondrement progressif a eu et aura de terribles conséquences sur la société, les professeurs et les autres agents de l'Éducation nationale ont également perdu du temps. Ce temps perdu, ce sont les quatre années qui séparent deux élections professionnelles. En 2022, 60 % des agents du ministère de l'Éducation nationale n'ont pas souhaité voter au CSAM ; 50 % des professeurs du second degré n'ont pas souhaité voter. L'abstention, donc le silence, de la majorité fait le jeu des syndicats pédagogistes et ultra-politisés responsables, au même titre que les gouvernements successifs de gauche comme de droite, du déclassement moral et social des professeurs et de la déliquescence de l'École.

Les prochaines élections professionnelles auront lieu du 3 au 10 décembre 2026.

L'heure est grave. Ne perdons pas davantage de temps !

Le ***SIAES - SIES***, fondé en 1998, est toujours resté fidèle à ses valeurs, n'a pas changé de cap, ne s'est jamais livré à des compromissions. Le syndicat indépendant a toujours eu le courage de nommer les choses et les maux de l'école, quitte à déplaire à certains et à être ostracisé par les syndicats adeptes de la pensée unique. En union avec ses partenaires historiques, le ***SIES*** présentera des listes aux scrutins nationaux (CSAM et CAPN). Le ***SIAES*** présentera des listes aux scrutins académiques (CSAA, CAPA, CCPA). Vous pouvez faire confiance au ***SIAES - SIES*** pour défendre vos intérêts matériels et moraux, vos droits, votre statut, l'autorité des professeurs. Pour avoir les moyens de poursuivre son important travail d'information, de conseil et de défense, le ***SIAES - SIES*** a besoin de votre suffrage à chacun des scrutins auxquels vous serez appelé à participer. Votre voix compte vraiment pour le ***SIAES - SIES***. Les élections professionnelles sont vitales pour le syndicat indépendant. Aidez le syndicat qui vous informe, qui vous défend et qui défend vos valeurs.

Jean-Baptiste VERNEUIL - Secrétaire Général du ***SIAES - SIES***

18 octobre 2026